

## ***CONDITIONS GÉNÉRALES***

**Lycée éco-responsable : toutes nos factures sont envoyées par mail.\***

### **MODES DE REGLEMENT**

Une facture annuelle vous est adressée en septembre. En cas de régularisation, une facture complémentaire vous sera expédiée en cours d'année.

En signant le contrat de scolarisation à l'inscription, vous avez choisi l'un des deux modes de règlement proposés :

- a) Paiement mensuel par prélèvement automatique : le 5 de chaque mois (9 prélèvements identiques d'octobre à juin), selon l'échéancier joint à votre facture.
- b) Paiement trimestriel par chèque ou espèces : 40% le 5 octobre, 35% le 5 janvier et 25% le 5 avril selon l'échéancier joint à votre facture.

Le mode de paiement choisi **lors de la première inscription** reste valable durant toute la scolarité passée dans notre établissement, sauf avis contraire **demandé par écrit**.

Votre chèque d'acompte sera déduit de votre échéancier.

\* Pour les familles n'ayant pas d'adresse mail, merci de bien vouloir contacter le service comptabilité

### **TARIFS**

Nos tarifs sont disponibles sur notre site internet : <http://institution-mongazon.e-lyco.fr>

Les factures de contribution des familles et de restauration représentent la participation des familles au fonctionnement de notre établissement. L'absence de paiement intégral dans le délai prévu entraînera de plein droit la facturation d'une pénalité à hauteur de 15 % de la somme impayée, avec un minimum de 20 euros.

Les tarifs tiennent compte des dates de fin de cours et de stages prévues par l'établissement.

### **RESTAURATION - HEBERGEMENT**

Un badge est remis à chaque élève en début d'année (cf paragraphe BADGE), il permet d'accéder à la restauration. Cette carte est valable pendant toute la scolarité à MONGAZON. En cas de perte elle peut être renouvelée à la Comptabilité : Coût du renouvellement : **7,00 € (\*)**

### **Choix du statut :**

Dès la connaissance de l'emploi du temps définitif, **une confirmation sera demandée** à chaque élève **pour valider son statut** : externe ou ½ pensionnaire.

Pour changer de statut en cours d'année : faire une demande écrite auprès du service comptabilité, **deux semaines** avant les vacances de Noël ou de Pâques, pour qu'il soit effectif à la période suivant ces congés.

### **Repas Isolés :**

Les élèves externes et demi-pensionnaires (moins de 5 jours) peuvent déjeuner occasionnellement :

- Au self : Prix du ticket : 6,90 € (\*)

OU

- Au comptoir de restauration rapide (PRESTO) : En approvisionnant son compte sur son badge **préalablement** au service comptable ou en déposant un chèque dans la boîte aux lettres du bâtiment administratif. Le compte DOIT être approvisionné pour pouvoir déjeuner.

### **Petit Déjeuner :**

Un **petit déjeuner complet** est proposé chaque jour de classe entre 7 h 30 et 8 h 00. Prix du ticket : **1,70 €** – Carnet de 10 tickets (\*)

(\*) Vente des tickets et des cartes à la **Comptabilité**, tous les jours de **8 h 30 à 12 h 30**.

## **BOURSIERS**

A réception de la notification des bourses par l'Inspection Académique, nous déduisons leur montant du solde restant dû. Un échéancier rectificatif vous est adressé.

Au versement du 3<sup>ème</sup> tiers par l'Inspection Académique, si votre solde est négatif, nous vous adresserons un chèque de remboursement début juillet.

## **REDUCTIONS**

La contribution des familles est due en totalité pour tous, aucune dispense ou réduction n'est accordée. Suite à un départ anticipé volontaire, le trimestre commencé est dû.

Une remise de 50% sur la demi-pension peut être accordée **sur demande** pour les absences au-delà de 8 jours consécutifs d'école.

Une réduction de l'internat, de 10% par enfant à partir du 2<sup>ème</sup> enfant, est accordée **sur demande**.

Un départ de l'internat est possible aux vacances de la Toussaint ou de Noël. Au-delà, le coût de l'hébergement est du entièrement. Pour les départs dès la 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> semaine, l'acompte est conservé, mais le trimestre n'est pas facturé.

## **ÉTUDE – PHOTOCOPIES - CASIER**

**ÉTUDE :** L'étude surveillée est sur option les lundi, mardi, jeudi et vendredi entre 17h15 et 18h30 et comprend une collation à 17h00. (Les élèves présentent une carte validée par trimestre qui se trouve à la fin de leur carnet de liaison). Coût : **51,00 € par trimestre** (\*)

**PHOTOCOPIES :** Des cartes de photocopies pour les élèves sont en vente à la comptabilité.

Coût : **4,00 €** la carte de 50 photocopies (\*)

**7,10 €** la carte de 100 photocopies (\*)

**CASIER :** Des casiers sont disponibles à la location (1 casier par élève) au prix de **20 € par an**, imputé sur la facturation annuelle.

## **DIVERS**

### **BADGE :**

Un badge d'identification obligatoire sera remis à la rentrée à chaque élève qui devra toujours l'avoir sur lui dans l'établissement. En cas de perte ou de détérioration, le nouveau badge sera facturé 7 €

### **LIVRES :**

Notre établissement fournit les manuels scolaires.

En cas de dégradation ou d'usure anormale du livre un montant de 25€ vous sera facturé par livre.

En cas de perte du livre, celui-ci vous sera facturé au coût réel du livre.

### **APEL :**

**Vous pouvez adhérer à :**

- l'Association locale des parents d'élèves de MONGAZON (6€)  
et / ou
- l'Association Nationale des parents d'élèves

A l'aide du coupon réponse transmis à cet effet dans le dossier d'inscription.